

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 16

Artikel: Un moment, s.v.p.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mères. Les deux Lacour ont absenté l'Ecole depuis le premier octobre; les deux plus grand Gisclon ont absenté neuf mois tout entier et sont revenu au nouvel-an; la Fontanette est toujours venue une fois par jours, Chabot de même; les Dumas ne sont pas assidus comme il le Devroit; le petit Pouse fait bien son devoir; le petit Lafond feroit très bien s'il pouvoit venir assidument, mais qu'est ce qui les empêche ils sont presque tout nud et sur tout par les pieds ce que je ne peut attribuer que peut-être à une mauvaise conduite; les Gardet j'en suis très mal content; les Dégailler vienne régulièrement mais peut d'avance sur tout à l'Egard des deux filles.

Vous priant depluis si vous en savez encore quelques uns de les faire venir à l'Ecole d'autant que je ne les conois pas, Messieurs en attendant la continuation de vos bienveillances j'ai l'honneur d'être Votre très soumis et obeissant serviteur.

Lausanne, le 23 janvier 1782.

DAVID-JOSEPH NICOLE
Régent.

Notte des enfans : 4 Gisclon, 3 Dumas, 3 Dégailler, 2 Lafond, 2 Gardet, 1 Chabot, 1 Pouse, 1 Fontanette, en tout 17 qui vienne tout à présent.

Une misère ! — Un geôlier qui, par négligence, avait laissé s'évader un prisonnier confié à sa garde, arrive l'autre jour au bâtiment de la prison au moment où un autre prisonnier s'aprérait à prendre aussi la clé des champs.

Le geôlier saisit le fuyard et lui fait réintégrer sa cellule, en murmurant :

— C'est pourtant le diable qu'on ne puisse jamais avoir affaire à des braves gens, ici !

Le langage de nos fillettes. — Dans la rue, deux fillettes, rentrant de l'école, s'entretiennent de choses sans doute fort intéressantes pour elles, car elles sont absorbées par leur conversation.

L'une d'elles, d'un ton sans réplique :

— D'abord, là, en somme, après tout, il y a une chose importante, seulement voilà !... — P.

TOUT EN RONDANT

Voici encore, pour compléter la liste, quelques unes des « Kyrielles » que chantaient autrefois les enfants et qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. Il serait vraiment dommage de n'en pas garder au moins le souvenir.

* * *

Etant en compagnie, si vous quittiez votre place pour revenir et trouver la place occupée, on vous disait :

Qui va à la chasse
Perd sa place !

A quoi vous étiez en droit de répondre :

Quand il revient
Il trouve un chien !

Les mamans de Blonay (d'après madame Odin) berçaient leurs enfants en leur fredonnant la suave cantilène ci-après :

Tsanta, pliora, tsanta ris ;
Clliou la porta de ton courti,
Quand lè zozei te vèront
Te crieront
Pequa m....., pequa son !

Avec le printemps, les morilles sortent de la mousse; les gamins de la Vallée de Joux ne disent plus, comme leurs aînés, en allant à la chasse aux champignons, dès qu'ils en avaient une en main :

Moruya ton pair
Moruya ton pair...

Ce qui faisait infailliblement surgir une autre morille, pour faire la paire; quand le chasseur trouvait une troisième morille, il appelait la

quatrième, ce qui fait que la cueillette terminée, il rentrait toujours à la maison avec un nombre pair de ces savoureux cryptogames (comme on disait à l'Ecole normale).

Mais le printemps ne se signale pas rien que par des morilles et sa brillante parure (comme chantent les poètes). A cette époque la sève monte, ce qui permet de détacher facilement l'écorce des jeunes pousses de saule et de frêne spécialement, permettant ainsi aux gamins de fabriquer des sifflets ou *subiets*, si vous préférez. C.-C. Dénéréaz a donné dans le *Conteur* les détails de la fabrication de cet engin, nous renvoyons pour cela nos lecteurs au charmant article de ce regretté collaborateur; rappelons seulement que pour confectionner un sifflet, il faut détacher un manchon d'écorce d'une jeune pousses et pour cela il faut frapper l'écorce, copieusement et préalablement ensalivée, à petits coups répétés au moyen d'un couteau tenu par la lame, l'écorce se détache alors facilement. Cette manière d'opérer s'appelle : *saver, chaver, sauver, xaver...*, du verbe *savâ* : peler.

Il faut *saver* un certain temps pour que l'opération réussisse, le temps de dire, tout en *savant* :

Sauva, sauva
Marasauva
Se tè sauva bin
T'ari d'au bon vin
Se tè sauva mau
T'ari de la pesse de tzeau !
Vau, vau, vau.

Ce refrain se retrouve un peu partout en Suisse romande. A la Vallée de Joux, on dit :

Bon pèlerin
Sova, sova, sova bin
Se te sauva bin
Téré d'au bon vin
Se tè sauva mau
T'éré de la pessa de tseau.

En Valais, on remarque une petite variation, mais les deux liquides promis qui figurent dans la Kyrielle sont partout de même nature : jugez plutôt :

Pin, pin, piolin,
Se to me vas bin,
Te baillera baire de bon vin.
Se to ne va pas bin,
Te baillera baire de la pesse de tsin
Dezo a râvo du molin
(dessous la roue du moulin).

Les personnes que cela intéresse trouveront dans les Archives suisses des Traditions populaires, année 1905, au moins trente-cinq formulettes sur ce sujet.

* * *

Quoique cet article soit déjà long, nous citerons encore, comme Kyrielle d'occasion, une formulette qui se dit dans le Jura bernois (Basse Ajoie), par les personnes âgées qui prennent de l'eau bénite en sortant des maisons.

A benête, y te pran
Tra tschoses te me defende
De l'ennemi, de lai serpent
Des metchaines gens
De meurri de moué subitement.

Ce qui veut dire :

Eau bénite je te prends,
De trois choses tu me défends :
Du démon, du serpent,
Des méchantes gens,
De mourir subitement.

Nous pourrions encore présenter les Kyrielles que les jolies délémontaises chantent aux jeunes gens qui ne savent pas danser et d'autres encore, mais nous devons nous borner pour ne pas indisposer notre vieux *Conteur*, qui serait dans le cas de nous refuser son hospitalité pour de prochains articles sur les *Kyrielles chorégraphiques* et les *Kyrielles-amusettes* que nous nous proposons de lui donner.

MÉRINE.

P.-S. — Le soussigné serait reconnaissant aux personnes qui savent des Kyrielles de les faire parvenir au bureau du *Conteur*.

Un moment, s. v. p. — Un mot allemand pour les gens qui ont bon souffle :

« Oberammergauerpassionsspielklosterfestdlikatessenkise. » — P.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE

Nous avons encore reçu la lettre suivante, à propos de l'histoire du sergent Dubois.

Mon cher *Conteur*,

Il paraît que le récit du sergent Dubois n'a pas eu le don de plaire à l'éminent écrivain qu'est M. Philippe Godet. Je n'ai pas l'habitude de faire de la polémique et je tiens trop *toi* pour utiliser tes colonnes à de vaines répétitions et dupliques... Ça, que j'ai fait des fautes de français, de style, d'orthographe, etc., je crois aisément, et j'en demande humblement pardon à M. Godet; du reste, tout le monde n'a pas eu, comme lui, le bonheur d'aller à l'*académie*.

Si, au point de vue du fond, j'ai pu offusquer les idées de M. Godet, je lui demande « *repardon !...* » On ne pense jamais à tout; et puis, *n'y était pas...*, lui non plus, par exemple mais *le sergent Dubois y était !...*

Excuse-moi de te déranger pour si peu chose et je te prie de croire, mon vieux *Conteur*, à toute mon estime.

15 avril 1918.

GUIBERT.

ON'A POUTA FARÇA

(*Patois de la Broye*)

PÉTRAOVÉ dein ti lè carroo, dâi dzein qu' s'ant conteint déren, dai bordon que so adi à dzemottâ, à ranquemalâ. Traôvâ adi oquîpo po lè fère crinci et ronnâ : lè z'infant lè vesin, la founâre et la pussa, le conseillie lou syndique, lè felhes et lè valet, lou dzuda et lou menistre, sein comptâ le z'autré dzein. Tot va dé gangoué dein stî mondou por lâ. Ah ! se pire, on volliâve lâ z'attuâ, té raôdza lâ râtton, on verrait ren mé d'grabudze.

Per lâ d'amont, à Velâ-Gollia, l'ai avai a certain Rodo à Vincent à Lydie, on païson bocon étzaôdâ, rappo ai pridzou que M. Lempequiet, lou menistre fasai dein lou dé clia perrotze. Desai à tot lou mondou lâ l'étai por ren d'allâ cen attiutâ la demandâ qu'on lai cheintai pas lou St-Esprit quenim Rodo l'arai volhiu, qu'on lai avai adi sonno Adon, l'a invitâ quauqué dzein, que l'aussa assebin délavâ lou menistre à veni dein sâlou, teni dai réunion, oûre dai pryfres plien dâ St-Esprit.

Mâ dein eliaôd réunion, lè dzein atant lè feni que lè z'hommou l'ont-e pâ z'u la maladi dondâ, encora mé qu'â pridzou. Adon por l'fère passâ l'invia dè ronclâ dinche, Rodo s'ava dere à cliaô dzein : « Dimanche prochain amenez vos enfants, vos amis avec vous, verront le St-Esprit, sous la forme d'un pige descendre sur vous. »

L'est bon. Por queminâ, Rodo l'a fê on pe aô plafond dâo pâlou, pu s'est immodâ tzi pudzenâ po vouait se l'avai on pindzon blâpofere lou St-Esprit. Adon, lè dôu, à catzon dzo l'ont dressâ l'osf à prevolâ avau lou per Lou pindzon fasai bin lou djû, mâ l'étaï escândale qu'on pouaval pâ lou grâvâ d'ce Lou pudzenâ, que l'f're on crâpin de dinche Rodo : Faut renquié lou laissâ lè einclou de clia dzèba sein l'ai baillâ à medzâ du devindé, tant qu'à demindze matin ».

L'ont dinche fê. Mâ la demindze aprî, l'arrevâ on affère dé la métzance.

Ad momint iô lè dzeins grulâvant dein